



## Convocation en gendarmerie

Par **Aobus77**, le **16/03/2016** à **15:20**

Bonjour,

J'ai déposé 1 première plainte en gendarmerie en juin 2015. (2 déclarants différents:père et éducatrice spécialisée dans le cadre d'AED, 2 PV d'auditions établis par le gendarme, pas de copies des PV de données)

Ma fille mineure a été auditionnée en audition amélie 15 jours plus tard. J'ai eu 1 entretien avec la psychologue judiciaire chargée de l'audition de ma fille.

Suite à ce dépôt de plainte,entre le 25/07/15 et 29/09/15 nous avons subi une violence juvénile en bande organisée (attentats aux pétards, coups de pieds dans notre porte d'appartement, insultes, agression physique.....)

Nous avons appelé à de nombreuses reprises la gendarmerie pour signaler les faits. Nous nous sommes rendus à 2 reprises pour déposer 1 complément d'information à la 1ère plainte (1 première fois le planton a refusé d'établir 1 rapport suite à un attentat à l'artifice sur notre balcon, la 2ème fois j'ai vu l'OPJ qui avait pris les dépositions, je suis ressortis comme j'étais venu)

Las de tous cela, j'ai envoyé 1 courrier au procureur de la république pour porter 1 2ème plainte en octobre 2015.

Entre juin 2015 et octobre 2015, je me suis présenté à plusieurs reprises à la gendarmerie pour savoir où en était le traitement de la plainte de juin 2015.

Le gendarme en charge du dossier m'a répondu systématiquement que l'affaire suivait son cours.

La semaine avant la réception de la convocation, les patrouilles de gendarmerie ont été plus

nombreuses sur la cité où nous logeons. Des mineurs ont même été contrôlés (identités)1  
groupe de 3 OPJ.

Ce 14/03/06, j'ai relevé dans ma boîte aux lettres une convocation pour le dimanche 20/03/16  
à 10h.

Le jour de la réception de cette convocation, j'ai appelé la gendarmerie pour savoir le motif de  
cette convocation (non précisé sur la convocation papier). Le'OPJ n'a pas voulu me dire de  
quoi il retournait.

J'ai également appelé le parquet du procureur de la république. Là également, la greffière m'a  
précisé qu'aucun renseignement n'était donné par téléphone qu'il fallait écrire.

Trouvez cela normal?

Cette convocation est elle enfin l'aboutissement de tous cela?